



Coordination des Associations du Beaujolais

Site <http://associations-beaujolais-pierres-dorees.fr>

courriel associations.cab@orange.fr

Compte rendu Assemblée Générale de la Coordination du 06 octobre 2016.

Ordre du jour

- Bilan financier et montant des cotisations pour l'année 2017
- Bilan d'activité de l'association
- Extension de la RD 338.
- CR du contact de Didier Dufourcq avec la SAFER pour la zone du Maupas.
- La réforme territoriale. La loi Notre. Les communes nouvelles.
- Le projet de carrières présent et futur
- Informations diverses : Comment faire respecter et mettre en valeur cette région ? Le projet « Pays d'art et d'histoire ». Vignobles et découvertes 2015-
- Les zones d'activité- L'économie touristique- L'économie agricole.
- Questions diverses.

1) Point Financier : Raphael étant excusé, il nous a laissé son document de trésorerie :

En caisse à ce jour il reste : 905,85.€.

Cotisations 2017 : S'il est vrai que cette année nous n'avons pas connu d'actions engageant des dépenses (sauf l'achat d'un écran pour projections) il ne reste pas moins que, pour tous les sujets qui nous préoccupent, nous devons rester d'une extrême vigilance. C'est la raison pour laquelle, en ce qui concerne les cotisations, il est décidé de les réduire à 30€ par association et à 20€ en individuel. L'appel de cotisation sera à faire par le trésorier. Si besoin est et pour une action particulière un appel de fond supplémentaire pourra être demandé. Il est demandé de faire prendre le coût de l'hébergement du site, « associations-beaujolais-pierres-dorées » par la fédération pendant la même période que BVABO, soit 3 ans.

2) Rapport Moral des actions :

Constat général du peu d'évolution connue des différents dossiers (sauf SMADEOR), néanmoins si certains sont en « dormance » ils peuvent se réactiver à tout moment. Notre vigilance, elle, ne doit pas être en sommeil.

Tour de table où chaque association fait le point :

APDA : Le projet de ZA à Légnay est officiellement abandonné. L'association APDA n'ayant plus d'action particulière pour le moment se met donc en sommeil tout en restant vigilante pour se réveiller en cas de nécessité.

VEPD : ZA du Maupas : Pas d'évolution. L'état des parties communes continue de se dégrader et le sentiment d'abandon cité par les entreprises présentes augmente. Pour ce qui concerne l'extension des 12 Ha de cette ZA. D.Dufourcq a pris contact avec la SAFER qui a la possibilité de préempter la vente des terrains pour leur garder leur vocation agricole, mais cela ne peut se faire qu'à la condition que le PLU de la commune, qui est encore en cours d'élaboration, soit voté et approuvé. Affaire à suivre : des réunions publiques sur ce PLU sont prévues par la mairie de Theizé.

MF.Rochard précise que la CC Saône Pierres Dorées a décidé le recrutement d'un ingénieur en charge de la gestion et du développement des zones artisanales actuelles et nouvelles.

Extension de la RD338 : La maison du Rhône a informé un potentiel acquéreur d'un bien sur Frontenas qu'une réserve de 20 mètres de part et d'autre de l'axe médian de la RD338 était prévue.

La reprise des comptages routiers sur cette même RD338 laisse à penser que ce projet est peut-être réactualisé d'autant plus que le récent PLU de Bagnols mentionne cette réserve.

Qu'en est-il des autres communes concernées ? A suivre.

Ce sujet est à rapprocher de celui de COL de Villefranche puisqu'il s'agit de la liaison A89 (Les Olmes) A6 (Entrée nord Villefranche Arnas).

APEOS : Le projet de Contournement Ouest de Villefranche qui date de plusieurs années, est en sommeil pour causes financières et est réactivé à chaque échéance électorale. A noter que le département a voté favorablement pour ce projet et que pour la mairie de Gleizé, il est indispensable. Quid de ce projet qui peut être lié avec celui de la RD338 ?

Bien être à BAGNOLS : Là aussi association en sommeil. La mobilisation de ses adhérents concernait la ligne LGV dont pour le moment rien ne filtre. Si ce n'est que la SNCF poursuit ses études et qu'elle travaille en ce moment plutôt sur la région parisienne. A la fin de 2016 était planifié l'affinement du faisceau. Rémi se renseigne, mais il est important de refaire une synthèse de ce dossier et si possible de le publier sur le site.

ADDBVVA : André Clément, excusé, nous a envoyé un compte rendu détaillé des activités de l'année.

En résumé et en conclusion : La société Vicat, en septembre 2015, relance son projet pour l'exploitation d'une carrière en roche massive dans la zone du Pully, il souhaite acheter 25 hectares de forêt au Conseil départemental du Rhône. En juin 2016, suite à différentes réunions et actions, M. Peylachon (maire de Tarare) et M. Guilloteau (président du département) ont confirmé que si les trois communes limitrophes se déclaraient contre le projet Vicat, le département n'irait pas plus loin et ne vendrait pas à Vicat. Enfin le 14 septembre 2016, M. Peylachon a précisé à ADD BV-VA, que le Département avait informé la société Vicat qu'il n'était plus vendeur donc plus de carrière pendant leurs mandats, c'est-à-dire 2021.

BVABO : L'arrêté du passage en commune nouvelle pour les 3 communes (Bois d'Oingt, Oingt et St Laurent d'Oingt) est signé. Le PLU du Bois d'Oingt a été annulé car il dépasse les indications du SCOT. La volonté de la mairie est de le refaire voter dans la même version par le même bureau d'études.

Comment faire respecter et mettre en valeur cette région ?

Label : "Pays d'art et d'histoire" : Villefranche a démarré son projet et va embaucher une personne en janvier 2017. Le dossier étant à remettre en juin 2017.

Question : Que fera notre Communauté de Communes Beaujolais Pierres dorées ? Il lui est proposé de s'associer avec Villefranche pour les communes des Pierres dorées. Dans ce cas, le dossier pourrait aller très vite.

Les zones d'activités : Développement économique et agricole : Mr Pariost travaille sur ce sujet et doit rendre son rapport pour cette fin d'année. Quelles actions et initiatives peuvent prendre nos communes ? Marie France nous informe que le SCOT est en modification au Syndicat Mixte du Beaujolais..

En projet : réaménagement de la forêt de la Flachère (lieu tourisme nature).

Autre question : Peut-on trouver, dans notre secteur un lieu pour implanter un Office de Tourisme mieux situé qui compléterait celui d'Anse ? Ou, autre possibilité ; trouver des relais et/ou utiliser Internet.

Fin de la réunion 12 h 30.

Le secrétaire de la CAB ; D.Dufourcq